



Le 23/04/2025



Compte-Rendu Rencontres Théobaldiennes du 5 avril 2025

Quartier Saint-Germain

Élus :

- M. Plumard, Maire de Saint-Thibault-des-Vignes
- Mme Lefort, 1^{ère} Maire Adjointe

Élus Référents :

- **Mme Agnès Bartuccio**
- M. Mohamed Medjidi
- Mme Vanny Cheav

Référents habitants :

- Jérémie Barnabé
- Claude Rousseau
- Marine Rouichi

Sujets abordés :

VOIRIE

- Rue Jean François Boucher
 - *Dalles à remplacer*
- Avenue St germain des noyers
 - *Demande d'installation de poubelles supplémentaires*

SECURITÉ :

- Avenue St germain des noyers
 - *Demande de passage piétons dans la contre-allée (en haut vers le 5)*
 - *Bosquets à tailler en biais pour la visibilité des véhicules*
 - *Vitesse excessive des véhicules aux abords des passages piétons*
 - *Demande de ralentisseurs : c'est le département qui est compétent, la mairie transmettra l'information*
 - *Proposition de mettre des lumières bleues*

- *Candélabre à changer de place au niveau de la place Claude Monet car placé devant le feu tricolore*
- *Candélabre à remettre en place devant valeur d'home*
- Rue Jean François Millet
 - *Candélabre à sécuriser (vers le 10)*
- Parc jeux enfants :
 - *Demande de mettre un panneau interdit aux chiens*
 - *Demande de remplacer le gravier par un revêtement mou pour la sécurité des enfants lors de chutes*
- Passage Jean Arp
 - *Demande de mettre un panneau interdiction aux véhicules motorisés*
- Rues Auguste Renoir et Eugène Delacroix
 - *Demande d'installation d'un miroir par manque de visibilité*

NUISANCES

- Place Claude Monet
 - *Demande d'installation d'un parc à chiens : un canisite est déjà présent*
- Rue René Cassin
 - *Des bus déposent des personnes pour le work out, souvent le week end*
- Angle Av St Germain des Noyers /rue Louis David
 - *Demande d'installer des poteaux anti-stationnement*
- Rue Auguste Renoir
 - *Demande de traitement d'un arbre cause chenilles processionnaires*
- Av St Germain des Noyers
 - *Problème des nuisances causés par les dépôts de matériaux de la Sté Cauris*

PROBLEMATIQUES CONCESSIONS

- Travaux grillage
 - Seront réalisés par Marne et Gondoire
- Demande de matérialisation d'interdiction de stationnement après le feu tricolore sur la droite

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Entretien des quartiers par les services techniques

La commune est divisée en 4 zones :

- Lagny Clayes + Joncs Gouvernes
- Gros Buisson
- Sablons + Érable
- Saint-Germain

Mise en place d'un planning hebdomadaire par quartier, avec des interventions d'entretien planifiées par quartier.

Les demandes spécifiques seront intégrées et programmées dans le planning.

Maison médicale

Une maison médicale existe déjà dans le bourg, une seconde est prévue Avenue St Germain des Noyers

Composée de 4 cabinets :

- 3 cabinets de médecins généralistes (dont un jeune qui débute)
- 1 cabinet d'infirmières
- Possible vacation de spécialistes

Ouverture prévue fin 2025 - début 2026.

Éclairage public

Une quarantaine de candélabres restent à remplacer par des LED sur la commune. Eiffage s'occupe du remplacement, prévu cette année.

Réduction progressive de l'intensité lumineuse la nuit, notamment entre 1h et 4h du matin. Des tests sont possibles en journée.

Cet hiver, les candélabres étaient mal réglés sur la tombée de la nuit : allumage trop tardivement. Les remontées ont été faites au prestataire.

Sécurité & Police pluricommunale

Une convention devrait être signée avec une Police Municipale de l'agglomération afin de pouvoir intervenir sur la commune de Saint-Thibault-des-Vignes. Le dispositif sera mis en place sur la deuxième partie de l'année 2025. Pour rappel, les 2 ASVP de la commune n'ont pas de pouvoirs de police.

Le déploiement de caméras de vidéo protection se poursuit.

Lutte contre les dépôts sauvages

Mise en place de pièges photographiques (en partenariat avec Marne & Gondoire) pour repérer les auteurs de dépôts sauvages. 3 pièges mobiles seront installés sur Saint-Thibault-des-Vignes.

Centre d'hébergement d'urgence

Le sujet du centre d'hébergement d'urgence d'ADOMA a été évoqué, M le maire a exposé l'historique de ce projet, la position du conseil municipal et les contacts qu'il a actuellement avec M le sous-Préfet.

Les habitants seront tenus au courant de l'évolution de ce dossier.

Réseau de Chaleur Urbain (RCU)

Emanant du SIETREM, la chaleur produite sera récupérée par l'entreprise DALKIA et redirigée vers des collectifs et bâtiments publics (école Edouard Thomas et Square Kennedy).

Rue concernée par les travaux du réseau de chaleur : rue de Lagny. Début des travaux : 7 avril pour 2 mois. La circulation dans le bourg sera impactée.